

Informations de base	
2020/0259(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Utilisation de technologies par des prestataires de services de communications interpersonnelles non fondés sur la numérotation en vue du traitement des données à caractère personnel et autres, afin de lutter contre la pédopornographie en ligne (dérogation temporaire à certaines dispositions de la directive 2002/58/CE) Voir aussi Directive 2002/58 2000/0189(COD) Modification 2023/0452(COD) Modification 2025/0429(COD) Subject 1.20.09 Protection de la vie privée et des données 3.30.05 Communications électroniques et mobiles, services cryptés 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet 4.10.03 Protection de l'enfance, droits des enfants	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
DÜPONT Lena	Rapporteur(e) fictif/fictive	FEMM	12/04/2021	Katholisches Hilfswerk missio
DÜPONT Lena	Rapporteur(e) fictif/fictive	FEMM	03/02/2021	Stichting ECPAT International
DÜPONT Lena	Rapporteur(e) fictif/fictive	FEMM	17/11/2020	Improving the Digital Environment for Children
DÜPONT Lena	Rapporteur(e) fictif/fictive	FEMM	16/07/2020	Internet Watch Foundation